



[Naar de NL versie](#)

Bonjour à toutes et à tous,

Bruxelles et les 2 autres régions travaillent ensemble depuis de nombreuses années pour développer une nouvelle méthode de calcul intégrée, permettant la certification PEB des unités non résidentielles neuves et existantes.

Dans le cadre d'une collaboration avec des nombreux partenaires, les trois régions ont mis sur pied une première version de la méthode de calcul et d'un protocole. Cette méthode a été testée sur plusieurs bâtiments, ce qui a permis de soulever de nombreux points d'attention et de retravailler ces deux documents.

Nous aimerions maintenant tester cette nouvelle version sur le terrain avec des cas concrets.

Nous sommes donc à la recherche de certificateur-trices PEB tertiaire qui seraient d'accord d'être accompagné-es lors d'une de leur mission par notre collègue Alexandre Valette. Ce dernier effectuera la visite (en parallèle) avec vous afin de relever et d'intégrer de son côté les données dans la nouvelle méthode.

Outre la satisfaction de permettre le test de la future méthode de calcul intégrée sur des cas concrets, cela vous permettrait de rencontrer notre nouveau collègue, Alexandre Valette, qui a récemment été engagé par Bruxelles Environnement pour développer la certification PEB des unités non résidentielles. Il pourra également profiter de cette rencontre pour entendre et recueillir vos propositions pour améliorer la certification PEB des unités non résidentielles.

Concrètement, nous sommes à la recherche de quelques personnes :

- Qui effectueront une mission de certification bureaux entre demain et septembre 2021 compris,
- Qui acceptent d'être accompagnées par notre collègue.

Vous êtes intéressé-e ? Envoyez-nous un mail à certibru-bureaux@environnement.brussels en nous précisant déjà éventuellement les dates auxquelles nous pourrions vous accompagner.

Cette demande est une étape avant l'élargissement du champ d'application de la certification PEB à d'autres types de bâtiments que des bureaux. Nous veillerons à vous tenir au courant des avancées concrètes relatives à la certification PEB du secteur non résidentiel (formations, logiciel,...).

Nous vous souhaitons une agréable journée,

Le département Certification PEB

OUTILS

[Si vous ne visualisez pas cet e-mail, cliquez ici.](#)

[Pour gérer vos abonnements à Bruxelles Environnement](#)